

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 27 novembre 2009
(convocation du 16 novembre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean Jacques à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. LABARDIN Michel
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick à cpter de 10 h 45
M. FREYGEFOND Ludovic à M. FELTESSE Vincent
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 11 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 10 h 55
M. SEUROT Bernard à M. BRON Jean-Charles à cpter de 10 h 10
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan

Mlle. DELTIMPLE Nathalie à Mlle. EL KHADIR Samira
M. DUBOS Gérard à M. CHARRIER Alain
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPOUY Alain
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PALAU Jean-Charles à Mme. PARCELIER Muriel
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à cpter de 11 h 10
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
puis à cpter de 12 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

EXCUSE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Pièce(s) jointe(s) :1 convention

DELIBERATION DU CONSEIL
SEANCE DU 27 novembre 2009

POLE OPERATIONNEL
Direction Opérationnelle Eau Assainissement

N° 2009/0804

Syndicat Intercommunal des Jalles, de Lande à Garonne - IX^{ème} programme de travaux - Opération n°1 : EYSINES - Remplacement et automatisation des pelles de l'écluse du Moulin Noir - Participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Autorisation - Décision

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2009/ 0805 en date du 27 novembre 2009, la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé de participer financièrement au IX^{ème} programme de travaux du syndicat intercommunal des jalles, de Lande à Garonne (SIJALAG) fixant la participation communautaire à 32 % du montant prévisionnel € HT des travaux.

Lors de sa séance du 22 Septembre 2009, le SIJALAG a décidé de procéder au remplacement de 8 pelles et à l'automatisation de 3 autres pelles de l'écluse du Moulin Noir à Eysines. Ces travaux participent à la sécurisation de cet ouvrage et à la limitation des risques d'inondation sur ce secteur de la Jalle de Blanquefort.

Pour chaque opération du programme, une convention d'application doit être signée entre le syndicat et la Communauté urbaine de Bordeaux, afin de définir les modalités pratiques de mise en œuvre de la participation communautaire. La présente délibération a donc pour objet la signature de la première convention à intervenir sur le IX^{ème} programme de travaux, désignée :

« Opération n°1 – Remplacement et automatisation des pelles de l'écluse du Moulin Noir, à Eysines ».

Le coût de l'opération est estimé à 170 000 € HT répartis comme suit :

➤ maîtrise d'œuvre (Réalisation du dossier de consultation des entreprises ainsi que l'établissement du dossier d'analyse des offres)	9 050 € HT
➤ frais d'impression et de publication	1 970 € HT
➤ vérification notes de calculs	3 000 € HT
➤ travaux	155 980 € HT
TOTAL	170 000 € HT

Le montant retenu afin de déterminer la participation de la Communauté urbaine de Bordeaux correspond à une quote-part de 32 % calculée à partir de l'estimation HT des travaux, rémunération de maîtrise d'œuvre comprise.

Le montant de cette participation à l'opération n°1 « remplacement et automatisation des pelles du Moulin Noir à Eysines » s'élève ainsi à :

- Montant prévisionnel des travaux (maîtrise d'oeuvre comprise) : 170 000 € HT
- Montant de la participation C.U.B. (taux de participation 32 %) : **54 400 €**

Le montant de la participation communautaire, telle que définie ci-dessus, correspond à une estimation du coût de l'opération. Par conséquent, toute augmentation de l'enveloppe devra nécessairement faire l'objet d'un accord préalable de la Communauté urbaine de Bordeaux pouvant donner lieu le cas échéant à la passation d'un avenant à la convention annexée à la présente délibération.

Le projet de convention ci-annexé fixe les conditions dans lesquelles la participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux à cette opération n°1 sera versée.

La dépense sera imputée au Budget Principal de l'exercice, sur les crédits inscrits Chapitre 204, Article 20415, Fonction 8310, CRB O200, Programme PE03, de l'exercice 2009.

Cette contribution à l'opération n° 1 reste dans les limites financières autorisées dans le cadre des crédits ouverts pour la participation communautaire au IX^{ème} programme de travaux du SIJALAG autorisée par la délibération n° 2004/0961 du Conseil de Communauté du 17 décembre 2004, s'élevant initialement à 395 910,40 € H.T.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider le versement du montant de la participation de la Communauté urbaine de Bordeaux, à l'opération n°1 du IX^{ème} programme du syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne, à hauteur de 54 400 €,
- autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux à signer la convention «SIJALAG – IX^{ème} programme – opération n°1 – Remplacement et automatisation des pelles de l'écluse du Moulin Noir » ci-annexé, à intervenir avec le syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne,
- signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 novembre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 DÉCEMBRE 2009**

PUBLIÉ LE : 8 DÉCEMBRE 2009

M. JEAN-PIERRE TURON